



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 63384

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la diminution constante du nombre de directeurs d'école. Cette fonction constitue une responsabilité essentielle de notre système éducatif. Aux tâches administratives traditionnelles se sont ajoutées des missions de coordination, des actions pédagogiques, de relations avec les familles, les élus locaux et l'administration en général. Chaque aspect, même nécessaire et utile, de cette fonction représente une charge supplémentaire. Afin de satisfaire un fonctionnement normal des écoles, leurs directeurs doivent pouvoir bénéficier de décharges de service et de moyens adaptés d'équipement et de fonctionnement. Il souhaite donc connaître les mesures qu'il envisage de prendre concrètement et rapidement pour accorder aux directeurs d'école les outils indispensables à l'accomplissement de leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Charles Cova](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63384

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3774